

Cérémonie de clôture du Dialogue politique (suite)

Obsession collective pour la paix

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat a magnifié les conclusions du Dialogue politique dont le rapport général lui a été remis, hier, au palais de la présidence de la République. Soutenant que les valeurs cardinales qui fondent la République ont été une fois de plus respectées, à travers cette rencontre qui, selon lui, fera date. Par rapport aux réformes institutionnelles et électorales, il a estimé que des choix forts avaient jeté «les bases de l'histoire exceptionnelle du pays». Non sans prendre l'engagement de veiller à l'application des dites décisions.

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, a pris, hier, l'engagement de veiller à l'application des décisions du Dialogue politique dont il a reçu le rapport général. Occasion pour lui d'exalter une initiative qui devra, à l'en croire, s'inscrire déjà dans l'histoire politique du pays. Et surtout citant un poète, «les fruits passeront la promesse des fleurs». Pour Ali Bongo Ondimba, les participants au Dialogue ont fait le choix de l'échange des paroles pour proposer des solutions aux problèmes du Gabon. «Plutôt que d'escamoter vainement sur le funeste verdict de l'affrontement violent», a-t-il renchéri. Considérant qu'ils ont été fidèles aux traditions célébrant les «vertus de la palabre au corps de garde, lieu par excellence du débat public». Et de souligner



Photo : Bandoma

Le président Ali Bongo Ondimba a préconisé une trêve sociale entre le gouvernement, le patronat et les organisations des travailleurs.

qu'en allant à Angondjé ils savaient qu'il ne s'agissait pas d'un triomphe particulier, «de bataille personnelle à gagner». Mais que l'exercice commandait d'œuvrer à englober, selon ses dires, son intérêt particulier dans l'intérêt général, sa position partisane dans le consensus «justement tenu pour une aliénation joyeuse». Le choix du consensus, a-t-il insisté, comme mode exclusif de prise de décision lors de ces assises aura été, s'est-il lancé, en parfaite synergie avec l'esprit et la lettre de la palabre africaine, et gabonaise notamment. Ceci pour dire qu'ils avaient fait le choix de la fidélité de ce que sont les Gabonais. Autrement dit, «ni un peuple de démons, ni un peuple d'anges, mais un peuple épris de paix». Une œuvre qui s'inscrit donc dans la droite ligne des accords politiques dont le pays a souvent été le théâtre : Conférence nationale, Accords de Paris et d'Arambo. «Je les imagine dénoncer cette récurrence comme la

manifestation de la permanence des problèmes n'ayant jamais fait l'objet d'une résolution définitive», a-t-il tourné en dérision d'éventuels opposants aux travaux d'Angondjé. Avant de suggérer cette réponse : «C'est plutôt le signe manifeste que la démocratie, chez nous, reste un projet inachevé». Lequel projet, a insisté le numéro un gabonais, avance chaque jour vers un horizon dont nul ne connaît la limite précise. Le monde évolue, le Gabon avec lui ! s'est-il exclamé. Ce d'autant plus que même lorsqu'il s'agit, a martelé le chef de l'Etat de problèmes anciens, «les circonstances nouvelles exigent de l'homme raisonnable qu'il s'attèle à rechercher les solutions appropriées, pour être vraiment de son époque».

TREVE SOCIALE • Les propositions audacieuses n'étaient pas en reste. Il s'est dit d'avis avec les participants pour considérer que les partis politiques doivent



Photo : Bandoma

Une vue de l'assistance.

s'engager à jouer un rôle pédagogique dans la formation, l'éducation à la citoyenneté et l'encadrement politique de leurs militants. Toute chose qui correspondrait avec la consolidation de la paix et la cohésion nationale par la sacralisation de la culture de la non-violence. Tout comme, il est également préconisé la signature d'une trêve sociale d'une durée de trois à cinq ans entre le gouvernement, le patronat et les organisations des travailleurs. En termes de réformes institutionnelles, là également, Ali Bongo Ondimba s'est voulu élogieux. En effet, qu'il

s'agisse du retour au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les élections présidentielles et parlementaires, de la redéfinition des rôles, missions et du périmètre d'actions des organes impliqués dans le processus électoral, ou bien des modalités de la désignation de leurs membres, «il y a de bonnes raisons de penser que vous avez jeté les bases de l'écriture de pages nouvelles de l'histoire institutionnelle de notre pays». Autant de défis qui commandent du courage politique pour passer de «la logique stérile de la confrontation violente à celle du dialogue».

Pour ce qui adviendrait de ce qu'il convient d'appeler déjà les Accords d'Angondjé, le chef de l'Etat a convoqué le penseur français Montesquieu : «C'est au législateur à suivre l'esprit de la nation, lorsqu'il n'est pas contraire aux principes du gouvernement, car nous ne faisons rien de mieux que ce que nous faisons librement et selon notre génie naturel». Tout en garantissant de son engagement et sa détermination à aider les institutions compétentes à traduire en lois, règlements et décisions «ce que vous avez décidé librement, selon le génie naturel de notre peuple».

Commune d'Akanda/Examen et adoption du compte administratif exercice 2015

Blocage : acte 3 !

L.R.A.
Libreville/Gabon

LA session extraordinaire convoquée le 23 mai dernier, à l'effet d'épuiser l'examen et l'adoption du compte administratif exercice 2015 de la commune d'Akanda, n'aura pas été au bout de ses ambitions. Une fois encore, les documents financiers exigés par les élus locaux pour apprécier ledit compte se sont avérés incomplets. Le fichier de la masse salariale, notamment, ayant omis de préciser les dates d'embauche des employés pour s'assurer de ce qu'ils étaient là durant l'exercice 2015. Un point qui a constitué un blocage de plus (de trop ?) malgré une rencontre qui aura duré 9 heures (de 10h à 19h). Rien ne semble donc clair à Akanda. Et il est même à craindre que le maire central,



Photo : D.R.

Un instantané du conseil extraordinaire d'Akanda.

Claude Michel Sezalory, perde quelques plumes, si ce n'est plus, dans cette crise qui ne cache plus son ampleur. Tant les conseillers remontés contre leur édile restent sur leurs gardes, certains suggérant même au maire d'Akanda de déposer sa démission. Lui reprochant ce qu'ils appellent un «délit d'initié» avec sa position d'administrateur général de

l'Agence "Alliance", gestionnaires des loyers des locaux des mairies de la commune. «Il favorise les intérêts de sa structure au détriment de ceux de la commune. Et, savez-vous qu'acculé, il a même reconnu être le promoteur immobilier de la marina d'Akanda. Tout ceci est incompatible avec sa fonction de maire. Car il tombe sous le coup de la loi N° 1/2014 du 15 juin 2015, relative à la décentralisation, dans ses articles 90 à 93. Le délit étant avéré, il doit subir les conséquences de la loi : démission et sanction conformément aux articles sus-évoqués», fustige un conseiller ayant requis l'anonymat. Lequel se demande par ailleurs ce que cache «cette rétention d'informations dont on a besoin pour apprécier les dépenses de l'exercice 2015 ?». Une prochaine rencontre est convoquée pour le lundi 29 mai prochain.



Maman, papa, on vous aime!

Célébrez avec Gabon Telecom la fête des mères et des pères et offrez leur des Samsungs Galaxy A3 et A5 au meilleur prix.
28 Mai : Fête des mères / 18 Juin : Fête des pères




325 000F

4G

250 000F


www.gabontelecom.gs / akanda : 323